

# LES REVENDICATIONS COLONIALES DE L'ALLEMAGNE

**Le Reich suit avec attention le développement de sa campagne de propagande**

Berlin, 2. — Le gouvernement du Reich suit avec la plus grande attention, le développement à l'étranger de la vaste campagne de propagande qu'il a déclenchée en vue de la restitution à l'Allemagne de ses anciennes colonies. Il se réjouit tout particulièrement de l'appui officiel et sans réserve que l'Italie vient de lui donner.

Les meilleurs résultats de cette campagne ont été obtenus : la question coloniale fait maintenant l'objet d'une discussion mondiale.

Il est naturel que les adversaires d'une révision des clauses coloniales du traité de Versailles fassent connaître leurs arguments, cela est plutôt secondaire.

Quelles sont les intentions de l'Allemagne ?

Quelles sont les intentions du gouvernement allemand ? Au milieu des innombrables bruits qui circulent à ce sujet, il est difficile de faire des pronostics exacts. Les discours que le chancelier prononcera vendredi prochain au Palais des Sports fournira peut-être quelques indications. L'expérience a prouvé cependant que dans des occasions analogues, les autorités nationales-socialistes ont l'habitude d'agir par surprise et d'annoncer pas à pas leur véritable ligne.

« L'Angleterre fait preuve d'une surprenante incompréhension à l'égard de l'Italie et du problème colonial » dit la presse allemande

Berlin, 2. — Les déclarations de M. Eden aux Communes sont encore peu commentées par la presse du matin. Les journaux allemands ont cependant remarqué l'Angleterre fait preuve d'une surprenante incompréhension à l'égard de l'Italie et du problème colonial.

« M. Eden a déclaré que l'Allemagne n'a pas de revendications coloniales », dit le « Lokai Anzeiger » écrit : « Au lieu de tergiverser, le gouvernement de Londres ferait mieux de résoudre le problème colonial. Les revendications coloniales allemandes, si les épousés, le Reich aura le moins à quoi s'en tenir, si est disposé à les accepter, si les causes de troubles sont supprimées ».

« Le Berliner Boersen Zeitung » reproche au Foreign Office de contester à M. Mussolini le droit d'intervenir dans le règlement des problèmes coloniaux.

« M. Eden écrit ce journal s'est efforcé de faire apparaître l'Italie comme l'une des causes du problème colonial, profitant du traité de Versailles et qui, par conséquent, doit soutenir le traité de paix. Cette tentative de vouloir se servir de la médiation internationale pour se rencontrer n'a pas la moindre chance de réussir ».

**Vives critiques italiennes des discours de M. Eden**

Rome, 2. — Les discours prononcés par M. Anthony Eden aux Communes, ont été vivement critiqués dans la presse italienne. Le ministre anglais n'a pas affirmé que l'Italie n'est pas qualifiée pour se faire le champion des revendications coloniales allemandes, ce qui est une erreur.

« M. Eden a déclaré que l'Allemagne n'a pas de revendications coloniales », dit le « Berliner Boersen Zeitung » reproche au Foreign Office de contester à M. Mussolini le droit d'intervenir dans le règlement des problèmes coloniaux.

« M. Eden écrit ce journal s'est efforcé de faire apparaître l'Italie comme l'une des causes du problème colonial, profitant du traité de Versailles et qui, par conséquent, doit soutenir le traité de paix. Cette tentative de vouloir se servir de la médiation internationale pour se rencontrer n'a pas la moindre chance de réussir ».

« Le Reich suit avec attention le développement de sa campagne de propagande »

« M. Eden a déclaré que l'Allemagne n'a pas de revendications coloniales », dit le « Berliner Boersen Zeitung » reproche au Foreign Office de contester à M. Mussolini le droit d'intervenir dans le règlement des problèmes coloniaux.

« M. Eden écrit ce journal s'est efforcé de faire apparaître l'Italie comme l'une des causes du problème colonial, profitant du traité de Versailles et qui, par conséquent, doit soutenir le traité de paix. Cette tentative de vouloir se servir de la médiation internationale pour se rencontrer n'a pas la moindre chance de réussir ».

« M. Eden a déclaré que l'Allemagne n'a pas de revendications coloniales », dit le « Berliner Boersen Zeitung » reproche au Foreign Office de contester à M. Mussolini le droit d'intervenir dans le règlement des problèmes coloniaux.

« M. Eden écrit ce journal s'est efforcé de faire apparaître l'Italie comme l'une des causes du problème colonial, profitant du traité de Versailles et qui, par conséquent, doit soutenir le traité de paix. Cette tentative de vouloir se servir de la médiation internationale pour se rencontrer n'a pas la moindre chance de réussir ».

# MARDI PROCHAIN CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 2. — Un Conseil des Ministres se réunira le 9 novembre à l'Élysée sous la présidence de M. Albert Lebrun.

## LE PROCHAIN CONSEIL DE CABINET

Paris, 2. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront en Conseil de cabinet lundi prochain 8 novembre, à 18 h., à l'Hôtel Matignon, sous la présidence de M. Camille Chautemps.

## LA RETRÈNE PARLEMENTAIRE

Paris, 2. — M. Camille Chautemps a rendu visite à M. Jeanneney, il a également conféré par téléphone avec M. Edouard Herriot, retenu à Lyon. On croit savoir que ces entretiens avaient pour objet, la fixation de la date d'ouverture de la session parlementaire.

## M. Bonnet sera entendu aujourd'hui par la Commission des Finances

Paris, 2. — Avant de poursuivre l'examen des dépenses du budget de l'exercice 1933, la Commission des Finances entendra demain après-midi, un exposé de M. Georges Bonnet, sur la situation budgétaire.

## LES CONFLITS DU TRAVAIL

### Les ouvriers charbonniers de Paris ont déclenché une grève de 24 h.

Paris, 2. — Les ouvriers charbonniers ont déclenché ce matin une grève de 24 heures. Le mouvement paraît général. Dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, on se trouve les plus importantes maisons de Paris, la grève est totale, 450 ouvriers appartenant à une vingtaine d'établissements n'ont pas pris le travail.

Les principales entreprises touchées sont la maison Moisset et Carrier, 6, quai de la Marne (100 ouvriers) ; Robert et Fournier, 29 quai de la Seine (100 ouvriers) ; Letellier et Devaux, 34 bis, quai de la Marne (50 ouvriers), et Bertrand, 79, quai de la Seine (30 ouvriers).

Dans le 18<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> arrondissement, le mouvement paraît également avoir été suivi. Aucun chantier, cependant n'est occupé et on ne signale pas d'incident.

### Prochaine « manifestation d'avis » des services publics de la région de Paris

Paris, 2. — C'est après-demain que se déroulera la grève organisée par la Fédération générale des personnels des services publics et des services de santé. Au vrai dire, il s'agit plutôt d'une démonstration « d'avertissement » que d'une grève. En effet, dans la plupart des services, et notamment dans les écoles de Paris, de la Seine et de la Seine-et-Oise, exceptionnellement ouvertes feudi, les instituteurs ne feront pas la classe, mais les enfants seront surveillés et les femmes de service, les cantinières et les chauffeurs devront être à leur poste.

Les revendications du personnel concernent notamment l'institution des Commissions paritaires départementales, le fonctionnement des Commissions tripartites pour le personnel hospitalier, la création d'une caisse autonome de retraite.

Il ne semble pas que la physionomie de la capitale doive être sérieusement modifiée par le mouvement de protestation. Toutefois les boueux ont averti les propriétaires et les concierges qu'ils ne procéderaient pas le 4 novembre, à l'enlèvement des ordures.

## LA LIVRE A 147.10, HIER, A LONDRES

Londres, 2. — On cote ce matin, par rapport à la livre sterling, le dollar : 4.962 contre 4.961 hier. La monnaie canadienne : 4.961 contre 4.96. Le florin : 8.975 sans changement. Le mark : 29.225 contre 29.225 hier. Le franc français : 147.10 contre 147.12. Le franc suisse : 21.425 contre 21.455. La lire : 94.25 contre 94.30.

Le report à 3 mois sur le franc français est ce matin de 4.87 contre 4.82 hier, par rapport à la livre sterling.

## LOTÉRIE NATIONALE TIRAGE DE LA 10<sup>e</sup> TRANCHE 1937

8 NOVEMBRE A PARIS

ACHÉTEZ LES DIXIÈMES contrôlés par le Crédit du Nord 9530

# LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE DENAIN

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE



EN HAUT : Les personnalités et les dirigeants du Syndicat des Mineurs assistant à la cérémonie. — EN BAS : Une rue de la foule immense qui se pressait sur le parcours.

Des milliers et des milliers de personnes ont escorté les victimes de la fosse Renard jusqu'à leur dernière demeure, la terre dans laquelle ils ont eu pour archange des richesses et qui, tragiquement, les a pris et les garde.

En tête de l'immense foule et parmi de nombreuses personnalités, M. Ramond, sous-secrétaire d'Etat aux mines, représentait le Gouvernement.

## Quatre cortèges funèbres

Nous avons récemment publié l'ordonnance de la grande cérémonie funèbre d'hier. Vers 14 h., quatre cortèges se formaient dans la ville, Denain paraissait une cité à la vie paralysée. Dans les rues ce n'était que groupes sombres qui se hâtaient vers des quartiers divers.

Un cortège funèbre pour l'ultime repos de quatre compagnons de la mine dans quatre catafalques alignés devant le bâtiment communal tendu de noir. Sur la sombre façade, quatre écussons d'argent portaient les initiales des victimes. Au pied, deux torches s'élevaient sur les tentes, et leurs flammes bleues, vives comme la flamme du souvenir qui éternellement respiciendria dans les cœurs.

## L'hommage de M. Ramadier

De nombreuses personnalités étaient rangées devant le perron quand les familles prirent place dans la partie de la cour qui leur était réservée. Pâtres sens que ces infortunés parents, des familles entières et la grande population minière. Il demande aux Pouvoirs Publics que les revendications des mineurs, de la région, soient satisfaites, et à la Compagnie d'Anzin pour que les familles des victimes soient secourues comme il se doit.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

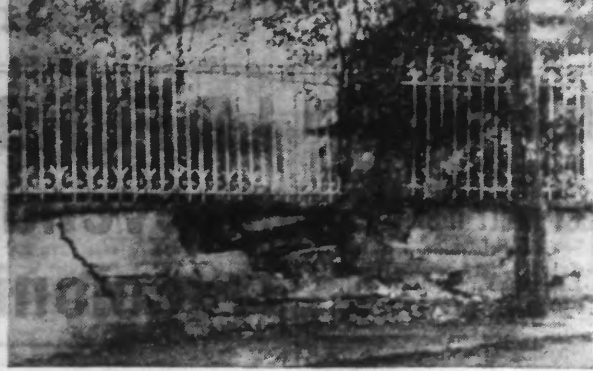
M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

M. Darguès, au nom de la section des mineurs de Denain, salua les membres du Syndicat, dévoués à la cause de la corporation minière, qui sont tombés et victimes de la catastrophe. Il leur rend hommage et leur dit que, malgré le malheur qui leur est arrivé, ils ne perdront pas de vue leur devoir de solidarité.

# Le terrible accident d'auto de Fiètre

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE



Par la violence du choc, le mur est arraché sur une distance de six mètres.

## Deux morts, deux blessés

M. le docteur Pierre Meynadier d'Herlemont qui passait à cet endroit s'arrêta pour prêter son concours.

Le gendarmier de Bailleul, le docteur Habouand, de Bailleul, ainsi que l'ambulancier de l'Hôpital de cette ville arrivèrent peu après dans les lieux de l'accident et se trouvèrent déjà la foule.

Le corps du docteur Lanoye, tué sur le coup, fut déposé à la Mairie de Fiètre.

M. Marcel Bertrand, agonisant, transporté dans l'auto-ambulancier mourut en cours de route, des suites d'une fracture du bassin.

Mme Lanoye, très grièvement blessée, fut emmenée également à l'Hôpital de Bailleul. Elle était sans connaissance et on garde peu d'espoir de la sauver.

Quant à Mlle Marie-Claire Lanoye, elle avait le bras droit cassé.

Une enquête a été ouverte par le lieutenant Lambour, commandant les brigades de gendarmerie de la région, s'est rendu sur les lieux.

Mme Lanoye, très grièvement blessée, fut emmenée également à l'Hôpital de Bailleul. Elle était sans connaissance et on garde peu d'espoir de la sauver.

Quant à Mlle Marie-Claire Lanoye, elle avait le bras droit cassé.

Une enquête a été ouverte par le lieutenant Lambour, commandant les brigades de gendarmerie de la région, s'est rendu sur les lieux.

Mme Lanoye, très grièvement blessée, fut emmenée également à l'Hôpital de Bailleul. Elle était sans connaissance et on garde peu d'espoir de la sauver.

Quant à Mlle Marie-Claire Lanoye, elle avait le bras droit cassé.

Une enquête a été ouverte par le lieutenant Lambour, commandant les brigades de gendarmerie de la région, s'est rendu sur les lieux.

Mme Lanoye, très grièvement blessée, fut emmenée également à l'Hôpital de Bailleul. Elle était sans connaissance et on garde peu d'espoir de la sauver.

Quant à Mlle Marie-Claire Lanoye, elle avait le bras droit cassé.

Une enquête a été ouverte par le lieutenant Lambour, commandant les brigades de gendarmerie de la région, s'est rendu sur les lieux.

Mme Lanoye, très grièvement blessée, fut emmenée également à l'Hôpital de Bailleul. Elle était sans connaissance et on garde peu d'espoir de la sauver.

Quant à Mlle Marie-Claire Lanoye, elle avait le bras droit cassé.

Une enquête a été ouverte par le lieutenant Lambour, commandant les brigades de gendarmerie de la région, s'est rendu sur les lieux.

Mme Lanoye, très grièvement blessée, fut emmenée également à l'Hôpital de Bailleul. Elle était sans connaissance et on garde peu d'espoir de la sauver.

Quant à Mlle Marie-Claire Lanoye, elle avait le bras droit cassé.

Une enquête a été ouverte par le lieutenant Lambour, commandant les brigades de gendarmerie de la région, s'est rendu sur les lieux.

Mme Lanoye, très grièvement blessée, fut emmenée également à l'Hôpital de Bailleul. Elle était sans connaissance et on garde peu d'espoir de la sauver.

Quant à Mlle Marie-Claire Lanoye, elle avait le bras droit cassé.

Une enquête a été ouverte par le lieutenant Lambour, commandant les brigades de gendarmerie de la région, s'est rendu sur les lieux.

# ECHOS et CARNET

**CALENDRIER.** — Mercredi 3 novembre. Soleil : Lever, 6 h. 42 ; coucher, 16 h. 27. Lune : Lever, 7 h. 03 ; coucher, 16 h. 22. Sain : Jour : Saint-Hubert.

**MÉTÉOROLOGIE.** — Station de Lille. — Observations faites le 2 novembre, à 17 h. : Baromètre : 106 mm ; hauteur de pluie : 0 mm ; température : 10 ; Vent : 7.9 ; Minima : 4.3 ; Maxima : 9.2 ; Etat hygrométrique : 100 ; Hauteur de pluie tombée depuis la veille : 4.2 mm. Direction du vent : Sud-Sud-Ouest ; Force : Faible ; Direction des nuages : Pas d'observation. Etat du ciel : Couvert ; Prévisions pour aujourd'hui : Très frais ; brumeux.

## Calendrier Historique

**3 Novembre**

1492. — Le roi de France Charles VIII et Henri VII d'Angleterre signent le traité d'Étaples par lequel le roi d'Angleterre renonce, moyennant une indemnité, à poursuivre le siège de Boulogne et retirer ses troupes de la France. Ce traité est l'un des plus importants de la guerre de Cent ans.

1871. — Le journaliste Stanley, parti à la recherche de l'explorateur Livingstone, le retrouve sur les bords du lac Tanganyika, dans l'Afrique Centrale.

1904. — Mort de Paul de Cassagnac, polémiste vigoureux et orateur plein de fougue. Il fut sous la République un des chefs de file les plus énergiques du Parti impérialiste.

1906. — Avec une forte majorité, William Taft est élu président des États-Unis en remplacement de Theodore Roosevelt.

1932. — Prix de Budapest, le coureur allemand Henne bat le record du monde à motocyclette pour le kilomètre lancé, parcouru en 14" 7/100, soit à une vitesse de 244 km à l'heure.

1933. — Mort du docteur Roux, directeur de l'Institut Pasteur à Paris. En 1894, il découvrit, en collaboration avec Behring, le sérum antidiptérique. Avec Pasteur il s'était consacré à l'étude des maladies infectieuses.

1935. — Par plébiscite, le peuple grec se prononce à une majorité écrasante en faveur du retour du roi Georges II.

## M. Ramadier chez les rescapés de Vicogne et les blessés de la fosse Renard

M. Ramadier qui était arrivé à 14 h. à Douai avait été saisi à sa descente du train par MM. Caries, préfet du Nord et M. Ch. Gaubert, sous-préfet de Valenciennes ; les premiers préfets du Nord avaient été pour s'enquérir de la santé des blessés de la fosse Renard qui, au nombre de trois, sont encore en traitement à la clinique des Mines d'Anzin.

M. Ch. Gaubert, sous-préfet du Nord, a rassuré sur le sort de l'un d'eux, le mineur Solback qui est hors de danger. Les deux autres victimes sont toujours dans un état grave.

En quittant Denain, M. Ramadier tint à se rendre à Vicogne où l'on rassemble les mineurs qui ont été emmurés durant trente-quatre heures au fond de la mine ainsi que leurs sauveteurs. M. Ramadier qui avait été reçu à l'entrée de la fosse par MM. Delmas, directeur général adjoint de la Compagnie de Neux-Vicogne et Drocourt, ainsi que par M. Sorel, directeur de la fosse de Valenciennes, se rendit sur le carreau où il s'entremit amicalement avec les mineurs. Il félicita les rescapés et les sauveteurs, parmi lesquels M. Willey, délégué mineur. Il profita de cette circonstance pour annoncer que son département examinait actuellement la question de récompenser par des distinctions honorifiques, les plus méritants.

Avant de quitter Valenciennes où il était revenu avec M. Caries, préfet du Nord et P. Delcourt, M. Ramadier se rendit à l'Hôpital des Mines d'Anzin où il fut reçu par M. Hocquart, chef des services administratifs et les docteurs Fournier et Bient. M. Ramadier alla saluer les blessés en traitement et leur présenta ses souhaits de rétablissement.

Par Douai, M. Ramadier rescapé en suite Paris. L. BAJEUX.

LISEZ TOUS LE RÉVEIL ILLUSTRÉ VINGT PAGES = 40<sup>e</sup> TOUS LES MÉRCREDIS

Il publie cette semaine : LE RÉGLEMENT DE SON GRAND CONCOURS DES DESSINS HUMORISTIQUES DOTÉ DE 300 Prix d'une valeur 50.000 fr. dépassant

1<sup>er</sup> Prix : Une somme de 3.000 fr. en espèces  
8.000 fr. Un poste de T. S. F., val. : 2.500 fr.  
Une machine à coudre, val. : 1.450 fr.  
Un service de verrerie, val. : 1.050 fr.

Plus un billet de la Loterie des Régions Libérées

Dans ce même numéro Il commence la publication d'un captivant Roman "Bengali, mon bel amour" Par H. GAYAR etc., etc., etc.

Demandez le « RÉVEIL ILLUSTRÉ » à tous nos Vendeurs et Dépositaires

